FICHE SIGNALÉTIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

P30B
11 00

DATE DE PRÉPARATION
16 août 2011

SECTION 1 — IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NUMÉRO DU PRODUIT
P30B
NOM DU PRODUIT
SPECTRA PRIME™ 2K Urethane H.S. Color Primer Surfacer (Part A), Black
NOM DU FABRICANT
SHERWIN-WILLIAMS AUTOMOTIVE FINISHES
101 Prospect Avenue N.W.
Cleveland, OH 44115

NUMÉROS DE TÉLÉPHONES ET SITES WEB

Renseignements sur le produit	(800) 798-5872 www.sherwin-automotive.com
Renseignements réglementaires	(216) 566-2902
Urgence médicale	(216) 566-2917
Urgence de transport*	(800) 424-9300
**pour une urgence chimique SEULEMENT (déversement, fuite, incendie, exposition ou accident)*	

SECTION 2 — COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

% EN POIDS	CAS No.	Ingredient	UNITÉS		PRESSION VAPEUR
13	**108-88-3**	**Toluène**			
		ACGIH TLV	20	PPM	22 mm
		OSHA PEL	100	ppm (Peau)	
		OSHA PEL	150	ppm (Peau) STEL	
3	**108-10-1**	**Méthylisobutylcétone**			
		ACGIH TLV	50	PPM	16 mm
		ACGIH TLV	75	PPM STEL	
		OSHA PEL	50	PPM	
		OSHA PEL	75	PPM STEL	
3	**590-01-2**	**n-propionate de butyle**			
		ACGIH TLV		Pas Disponible	3,44 mm
		OSHA PEL		Pas Disponible	
4	**123-86-4**	**Acétate de n-butyle**			
		ACGIH TLV	150	PPM	10 mm
		ACGIH TLV	200	PPM STEL	
		OSHA PEL	150	PPM	
		OSHA PEL	200	PPM STEL	
2	**108-65-6**	**Acetate de 2-methoxy-1-methylethyle**			
		ACGIH TLV		Pas Disponible	1,8 mm
		OSHA PEL		Pas Disponible	
8	**1332-58-7**	**Kaolin**			
		ACGIH TLV	2	mg/m3 de resp. poussiére	
		OSHA PEL	10	mg/m3 total de polva	
		OSHA PEL	5	mg/m3 fracción respirable	
15	**14807-96-6**	**Talc**			
		ACGIH TLV	2	mg/m3 de resp. poussiére	
		OSHA PEL	2	mg/m3 de resp. poussiére	
28	**7727-43-7**	**Sulfate de Baryum**			
		ACGIH TLV	10	mg/m3 de poussiére	
		OSHA PEL	10	mg/m3 total de polva	
		OSHA PEL	5	mg/m3 fracción respirable	
2	**1333-86-4**	**Noir de Carbone**			
		ACGIH TLV	3,5	MG/M3	
		OSHA PEL	3,5	MG/M3	

SECTION 3 — IDENTIFICATION DES RISQUES

HMIS Codes	
Santé	2*
Inflammabilité	3
Réactivité	0

SOURCES D'EXPOSITION

L'exposition peut se produire par l'INHALATION des vapeurs ou du brouillard de pulvérisation.

La PEAU et les YEUX peuvent entrer en contact avec le produit, les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

EFFET DE LA SUREXPOSITION

YEUX: Irritation des YEUX.

PEAU: L'exposition prolongée ou répétée risque de provoquer l'irritation des peau.

INHALATION: Irritation des voies respiratoires supérieures.

Peut causer la dépression nerveuse. Une sur-exposition excessive à ce produit peut entrainer la perte de conscience, voire même la mort.

Une surexposition prolongée aux ingrédients dangereux indiqués dans la Section 2 peut entraîner des effets indésirables sur les organes ou systèmes suivants:

- le fois
- le système urinaire
- le système hématopoïétique (la formation du sang)
- le système cardio-vasculaire
- le système de reproduction

SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION

Les maux de tête, l'étourdissement, la nausée et la perte de coordination des mouvements sont tous des symptômes d'exposition excessive aux vapeurs ou à la brume de pulvérisation.

La rougeur et les démangeaisons ou la sensation de brûlure peuvent indiquer une exposition excessive des yeux ou de la peau.

ETAT DE SANTÉ AGGRAVÉ PAR EXPOSITION

Peut causer des réactions allérgiques des voies respiratoires et/ou des réactions cutanées chez certaines personnes ou la stimulation de sensibilité. Cette réaction peut se manifester plusieurs heures après l'exposition.

Les personnes sensibles aux isocyanates vont éprouver des réactions allérgiques accrues s'elles s'y exposent fréquemment.

CANCÉROGÉNICITÉ

Voir la Section 11.

SECTION 4 — PREMIERS SOINS

YEUX: Rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes. Aller voir un médecin.

PEAU: Laver à fond les parties affectées avec de l'eau et du savon.
Enlever les habits contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

INHALATION: Si on éprouve des problèmes de respiration aucours de l'utilisation, **QUITTER LES LIEUX** et aller à l'extérieur pour de l'air frais. Si les problèmes persistent ou surviennent plus tard, voir le médecin **IMMÉDIATEMENT**.

INGESTION: N'incitez pas la personne á vomir. Aller voir un médecin immédiatement.

SECTION 5 — MESURES EN CAS D'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR	LIE	LSE	CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ
82 °F PMCC	1,0	13,1	ETIQUETTE ROUGE -- Inflammable, point critique en dessous de 38 C (100 F)

MOYENS D'EXTINCTION

Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse

DANGERS D'INCENDIE OU D'EXPLOSION EXCEPTIONNELS

Les contenants fermés peuvent exploser s'ils sont exposés à une très grande chaleur.

L'application aux surfaces chaudes exige qu'on prenne des précautions spéciales.

En cas d'urgence, une exposition excessive aux produits de décomposition peut constituer un danger pour la santé. Les symptômes peuvent ne pas se manifester immédiatement. Voir le médecin.

MESURES PARTICULIÉRES DI PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

On doit utiliser l'équipement de protection complète y compris un appareil de respiration auto-alimenté.

La pulvérisation avec de l'eau peut être inefficace. Si on se sert de l'eau, l'ajutage pour brume est préférable. On peut se servir de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher l'augmentation de la pression et la possibilité d'une combustion automatique ou l'explosion en cas d'exposition à une chaleur extrêmement grande.

SECTION 6 — MARCHE Á SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

MESURES À PRENDRE LORSQUE DES MATIÉRES SONT RENVERSÉES OU ÉVAPORÉES

Enlever toute source de combustion. Bien aérer.

Nettoyer avec un absorbant non réactif.

SECTION 7 — MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CATÉGORIE D'ENTREPOSAGE

U.S. DOL Storage Class IC

PRÉCAUTIONS Á PRENDRE LORS DE L'ENTREPOSAGE DI LA MANIPULATION

CONTENU INFLAMMABLE. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme nue.

Aucours de l'utilisation de ce produit jusqu'à la disparution de toutes les vapeurs: Garder l'endroit bien aéré. Eviter de fumer. Eteindre toute flamme, veilleuse d'appareils et réchauds. Couper la courant des poêles, des outils et appareils éléctriques ainsi que de toute autre source de combustion.

Suivre les procédures approuvées pour attacher solidement et pour permettre l'écoulement de l'éléctricité dans le sol.
Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas en usage. Transvaser seulement dans des contenants approuvés et ayant des étiquettes complètes et convenables. Ne pas avaler. Garder hors de la portée des enfants.

SECTION 8 — CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE AUCOURS DE L'UTILISATION

TOUTE PERSONNE AYANT ÉPROUVÉ DES PROBLÈMES CHRONIQUES (DE LONGUE DURÉE) DANS LES POUMONS OU DES PROBLÈMES DE RESPIRATION OU ENCORE AYANT EU, UNE FOIS DANS SA VIE, UN MALAISE CAUSÉ PAR LES ISOCYANATES, DEVRAIT SE GARDER D'UTILISER CE PRODUIT OU D'ÊTRE DANS UN ENDROIT OÙ ON L'UTILISE.

N'utiliser ce produit que dans un endroit bien aéré.
Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Eviter d'aspirer les vapeurs et la brume de vaporisation.
Bien se laver les mains après l'utilisation.
Ce produit peut contenir des matières classifiées comme petites particules irritantes, telles que le dioxyde de titane ou le carbonate de calcium (voir la liste ACGIH TLV, la préface et l'annexe D). On peut avoir ces particules dans des proportions dangereuses uniquement au moment du grattement et de l'éraflement de la couche séchée. Si la liste dans la 2e section ne fait aucune mention spécifique de la présence des poussières de particules, les limites applicables sont: pour ACGIH TLV 10 mg/m3 (concentration totale de poussière), 3 mg/m3 (fractionée de respiratoire).

VENTILATION

Un système permettant l'échappement local des produits est préférable. Si l'exposition aux produits de la 2e section est maintenue au-dessous des limites d'exposition applicables, le système d'échappement global est acceptable.

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Dans des conditions de sur-évaporation, on doit porter un respirateur alimenté à l'air comprimé positif (e.g. le TC19C, approuvé par NIOSH/MSHA). Si ce respirateur n'est pas disponible, un respirateur à filtre de vapeur organique et de particules, bien ajusté et approuvé par NIOSH/MSHA pour se protéger contre les produits de la 2e section peut être un bon substitut. Suivre les instructions du fabricant pour son mode d'emploi. Porter le respirateur pendant toute la durée de pulvérisation et jusqu' à ce que les vapeurs et la brume disparaissent. ON NE DOIT JAMAIS PERMETTRE À PERSONNE D'ALLER DANS UN ENDROIT ÒU CE PRODUIT EST UTILISÉ SANS AVOIR LE MÊME RESPIRATEUR DE PROTECTION RECOMMANDÉ POUR LES PEINTRES.
Pendant que vous frottez ou poncez la couche sechée, porter un respirateur à filtre de poussière et de brume, approuvé par NIOSH/MSHA pour vous protéger contre la poussière qui peut éventuellement se dégager de ce produit, de la peinture ou de l'abrasif.

GANTS PROTECTEURS

Afin d'éviter tout contact avec la peau, porter les gants recommandés par le fournisseur des gants offrant une protection contre les substances indiquées dans la Section 2.

LUNETTES DE SÉCURITÉ

Porter les lunetttes de sécurité avec des protecteurs latéraux non perforés.

AUTRES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ

Utiliser une crème protectrice sur la partie du corps exposée.

AUTRES PRÉCAUTIONS

On doit mélanger ce produit avec d'autres avant de l'utiliser. Avant d'ouvrir les contenants, BIEN LIRE ET SUIVRE LES AVERTISSEMENTS SUR LES ETIQUETTES DE TOUS LES COMPOSANTS.
L'utilisation inappropriée de ce produit en le concentrant et en l'aspirant intentionnellement peut être dangereuse ou peut même causer la mort.

SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POIDS DU PRODUIT	12,98 lb/gal	1554 g/l
DENSITÉ	1,56	
COURBE D'ÉBULLITION	222 - 302 °F	105 - 150 °C
POINT DE FUSION	P.D.	
VOLUME VOLATIL	45%	
VITESSE D'ÉVAPORATION	Plus lent que l'Éther	
DENSITÉ DE LA VAPEUR	Plus lourd que l'Air	
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	P.D.	

COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (Théorique)

3,27 lb/gal	392 g/l	Moins d'eau et de Solvants Exemptés
3,27 lb/gal	392 g/l	Émis COV

SECTION 10 — STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ — Stable

CONDITIONS À ÉVITER

Aucun connu.

INCOMPATIBILITÉ

Aucun connu.

PRODUITS DANGEREUX DÛ À LA DÉCOMPOSITION

Par combustion: Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

POLYMÉRISATION DANGEREUSE

Ne Peut Pas De Produire

SECTION 11 — DONNÉES TOXICOLOGIQUES

RISQUES DE SANTÉ CHRONIQUES

Il existe des rapports de recherches qui associent des troubles permanentes du cerveau et du système nerveux à l'exposition excessive, répétée et prolongée aux solvants.

Le carbone noir est classifié par l'IARC comme étant possiblement carcinogène aux humains (groupe 2B) basé sur des données animales expérimentales. Cependant, dans les humains, l'évidence de carcinogénéité est insuffisante.

INFORMATION TOXICOLOGIQUE

CAS No.	Ingredient				
108-88-3	**Toluène**				
		LC50	RAT	4HR	4000 ppm
		LD50	RAT		5000 mg/kg
108-10-1	**Méthylisobutylcétone**				
		LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		2080 mg/kg
590-01-2	**n-propionate de butyle**				
		LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
123-86-4	**Acétate de n-butyle**				
		LC50	RAT	4HR	2000 ppm
		LD50	RAT		13100 mg/kg
108-65-6	**Acetate de 2-methoxy-1-methylethyle**				
		LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		8500 mg/kg
1332-58-7	**Kaolin**				
		LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
14807-96-6	**Talc**				
		LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
7727-43-7	**Sulfate de Baryum**				
		LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
1333-86-4	**Noir de Carbone**				
		LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible

SECTION 12 — DONNÉES ÉCOLOGIQUES

DONNÉES D'ÉCOTOXICITÉ

Aucunes donnies disponibles.

SECTION 13 — DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Les déchets provenant de ce produit peuvent être dangereux, selon la définition donnée dans la "U.S. Resource Conservation and Recovery Act"(RCRA) 40 CFR 261.

On doit soumettre les déchets au test de combustion afin de déterminer les numéros de l'EPA applicables.

Incinérer dans un endroit approuvé. Ne pas incinérer les contenants fermés. Respecter les lois anti-pollution fédérales, provinciales et municipales.

SECTION 14 — DONNÉES SUR LE TRANSPORT

Multi-modal shipping descriptions are provided for informational purposes and do not consider container sizes. The presence of a shipping description for a particular mode of transport (ocean, air, etc.), does not indicate that the product is packaged suitably for that mode of transport. All packaging must be reviewed for suitability prior to shipment, and compliance with the applicable regulations is the sole responsibility of the person offering the product for transport.

US Ground (DOT)

5 Liters (1.3 Gallons) and Less may be Classed as CONSUMER COMMODITY, ORM-D

Larger Containers are Regulated as:

UN1263, PAINT, 3, PG III, (ERG#128)

DOT (Dept of Transportation) Hazardous Substances & Reportable Quantities

Toluene 1000 lb RQ

Bulk Containers may be Shipped as (check reportable quantities):

UN1263, PAINT, 3, PG III, (ERG#128)

Canada (TDG)

UN1263, PAINT, CLASS 3, PG III, LIMITED QUANTITY, (ERG#128)

IMO

5 Liters (1.3 Gallons) and Less may be Shipped as Limited Quantity.
UN1263, PAINT, CLASS 3, PG III, (28 C c.c.), EmS F-E, S-E, ADR (D/E)

IATA/ICAO

UN1263, PAINT, 3, PG III

SECTION 15 — DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION

SARA 313 *(40 CFR 372.65C)* AVIS DE FOURNISSEUR

CAS No.	CHIMIQUE/COMPOSÉ	% by WT	% Element
108-88-3	Toluène	13	
108-10-1	Méthylisobutylcétone	3	

CALIFORNIA PROPOSITION 65

AVERTISSEMENT: Ce produit des matières chimiques connue de l'État de la Californie qui peut causer le cancer, dommages à la naissance ou autre malformation congénitale.

DONNÉES SUR LA TSCA

Tous les produits chimiques dans ce produit sont énumérés, ou exemptez de l'énumération, sur le inventaire de TSCA.

SECTION 16 — AUTRES DONNÉES

Cette FTSS a été préparée conformént aux exigences du SIMDUT; les données sont toutefois présentées sous 16 rubriques.

Les renseignements donnés ci-haut se rapportent à ce produit suivant sa formule actuelle et s'appuient sur les données disponibles en ce moment. L'addition de diluant et autres additifs peut changer considérablement les risques associés à ce produit et sa composition. Etant donné que nous n'avons pas de contrôle sur les conditions d'utilisation, nous ne donnons aucune guarantie, explicite ou implicite et nous n'assumons aucune responsabilité concernant l'usage, quel qu'il soit, de ces renseignements.